

**Une vingtaine d'enseigne franchisées sont implantées en Algérie selon un responsable du le Cercle Algérien d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care).**

jeudi 8 mars 2007.



Selon Care, la franchise en Algérie comme dans tout le continent concerne aussi bien les enseignes étrangères à la recherche de nouveaux marchés que les enseignes locales qui se sont développées en s'appuyant sur l'expertise introduite précisément par les enseignes étrangères. Le rapport note que la franchise locale accapare une grande part de marché dans les pays où le secteur de la franchise est relativement plus développé que d'autres, comme en Afrique du Sud où elle représente plus de 75% des parts de marché. Le nombre d'enseignes franchisées, ajoute le rapport, n'a cessé d'augmenter ces 10 dernières années, notamment en Afrique du Sud, au Maroc et en Égypte.

En Égypte, le nombre d'enseignes est passé, entre 1996 et 2006, de 25 à 260 enseignes. Ce nombre a progressé durant la même période de 200 enseignes à près de 500 en Afrique du Sud, et de 37 à 310 enseignes au Maroc. Dans tous ces pays, a constaté cette association, la franchise a concerné aussi bien le secteur de la distribution que celui de la production. Pour l'Algérie, pays recelant d'énormes potentialités susceptibles de développer ce modèle d'affaires, selon Care, le nombre d'enseignes franchisées ne dépasse pas la vingtaine. La franchise de la production en Algérie représente près de 20% seulement de l'ensemble des entreprises franchisées et demeure ainsi faible comparée à celle de la distribution.

Le développement de cette activité en Algérie s'avère actuellement d'une extrême importance car elle constitue une "forme durable de création d'emplois stables, de transfert de technologies et de savoir-faire et renforcement du secteur formel", constate l'association dans son rapport. En termes de création d'emplois, Care estime à plus de 500 000 emplois directs et indirects qui pourraient être créés en Algérie si le développement de la franchise atteignait un niveau comparable à celui de l'Afrique du Sud. "Si l'on réunit les conditions favorables à son développement dans notre pays (Algérie), la franchise générera des ressources additionnelles en devises et contribuera ainsi à la progression du PIB", recommande le rapport. L'association cite encore l'exemple de l'Afrique du Sud, où ce secteur, qui a bénéficié de ces conditions favorables, contribue à près de 12% au PIB à 27 milliards de dollars.

Synthèse de Samir, [www.algerie-dz.com](http://www.algerie-dz.com)  
D'après Liberté